DÉMARCHE EN LIGNE

Demander une bourse de lycée

Vous pouvez créer vous-même votre identifiant et votre mot de passe de connexion, ou bien vous les avez obtenus par courrier ou mail directement auprès de l'établissement.

Vous pouvez également vous connecter par FranceConnect.

Vous pouvez faire votre demande de bourse de lycée 2025-2026 **entre le 1er septembre et le 16 octobre 2025**.

Faire la démarche en ligne (https://teleservices.education.gouv.fr/)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R60034/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :
Bourse de lycée (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F616)

Émetteur de la démarche en ligne : Ministère chargé de l'éducation
Vérifié le 16 avril 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)